Livret d'accueil

Le bilan de compétences - by Alterinno

Votre petit guide pratique pour comprendre tous les tenants et les aboutissants liés à votre accompagnement !

Edité le : 20/09/23
Mis à jour le : 13/10/2026

Le mot de la dirigeante



Vous traversez une **période de questionnement,** votre motivation s'effrite, les doutes s'installent, vous avez des envies, des rêves et la peur de les réaliser.

Vous avez du potentiel, des atouts, des ressources et vous souhaitez être acteur de votre évolution de carrière.

Le bilan de compétences est un **accompagnement personnalisé** visant à trouver un véritable épanouissement professionnel.

Vous apprendrez à vous connaître, pour **ouvrir le champ des possibles,** vers un projet réaliste et réalisable.

« Quand une personne a un désir pour sa vie – gagner en confiance, changer de métier ou tout autre chose – c'est qu'elle est déjà en chemin pour redevenir auteur de sa vie. Redevenir auteur de sa vie, c'est vivre en accord avec ce qui fait sens pour nous afin de trouver sa juste place.
C'est aussi réinjecter du choix dans sa vie. Ne plus subir ». Dina Scherrer.

Notre objectif chez Alterinno, c'est de vous aider à...

Redonner du sens à votre vie
Redonner du sens à votre parcours pro
Trouver votre juste place
Opérer une transition de vie

Lucie Jaulin - Dirigeante Alterinno

Le BDC alterinno, c'est quoi ?

Le bilan de compétences est un accompagnement en 3 phases :



Véritable **accompagnement personnalisé**, il est réalisé dans le cadre de **séances individuelles, en face à face** avec votre consultant référent.

Pour s'adapter à vos préférences, il **peut être réalisé en présentiel ou à distance.**

Les RDV sont programmés en concertation, pour s'**adapter à vos contraintes professionnelles et personnelles.**

Les séances en présentiel ont lieu dans les locaux d'Alterinno :

101 bd d'Angleterre, à LA ROCHE-SUR-YON ou à distance.

Horaires : 8H30-20H, du lundi au vendredi.

Taux de satisfaction :

4,9/5 sur un échantillon de 27 bilans de compétences.

Les objectifs :

- **Analyser vos compétences** personnelles et professionnelles, vos aptitudes et motivations,
- **Définir votre projet professionnel** et, le cas échéant, un projet de formation en tenant compte des réalités économiques et besoins du marché de l'emploi,
- **Passer à l'action** par un accompagnement personnalisé et l'utilisation d'outils de conduite du changement.

Le bilan de compétences Alterinno :

Spécialisés dans les transitions et relations professionnelles, experts du changement, chez Alterinno nous vous accompagnons dans votre processus de changement.

Notre accompagnement personnalisé vise à vous faire atteindre un objectif que nous vous aidons à définir et qui vous est :

SPÉCIFIQUE mais aussi :
MESURABLE
ATTEIGNABLE
RÉALISTE
TEMPORALISE



Il répond à la question du COMMENT. Il ne s'agit donc pas d'une thérapie ou d'une formation.

Nous vous aidons à **clarifier les étapes qui vous éloignent de cet objectif**, pour prendre la **direction la plus adaptée à vos besoins**, **trouver ce qui fait sens** pour vous, vous accompagner dans la réalisation de votre projet, et trouver votre juste place.

Vous bénéficiez donc d'un accompagnement personnalisé, qui facilite votre passage à l'action.

Déroulé de votre bilan - 9H

Dirigeants, entrepreneurs et indépendants

AU PROGRAMME

La phase préliminaire

Le RDV d'exploration : pour clarifier votre demande, votre besoin, vous présenter le bilan de compétences Alterinno et définir les modalités de déroulement.

La phase d'investigation

RDV 1 : Phase préliminaire et analyse de la situation actuelle	1H30
RDV 2 : Analyse du parcours professionnel et des compétence	1H30
RDV 3 : DISC & Forces Motrices	1H30
RDV 4 : Fonctionnement professionnel, rôle du dirigeant et vision entrepreneuriale	1H30

La phase de conclusion

Travail de synthèse : Rédaction de synthèse	1H30
RDV 5 : Structuration, plan d'action et restitution de synthèse	1H30
RDV de suivi : Suivi de votre projet à + 6 mois	30 min

Tarif : 1750 EUR

Déroulé de votre bilan - 12H

AU PROGRAMME

La phase préliminaire

Le RDV d'exploration : pour clarifier votre demande, votre besoin, vous présenter le bilan de compétences Alterinno et définir les modalités de déroulement.

La phase d'investigation

RDV 1 : Visualiser la situation idéale et SMARTER votre objectif	1H30
RDV 2 : Vous définir avec votre Blason et vos valeurs	1H30
RDV 3 : Rétrospective de votre parcours personnel et professionnel	1H30
RDV 4 : Votre profil DISC & Forces motrices	1H30
RDV 5 : Déchiffrage de vos enquêtes métiers	1H30

La phase de conclusion

RDV 6 : Priorisation de vos besoins, plan d'action	1H30
RDV 7 : Présentation de la synthèse	1H
RDV de suivi : Suivi de votre projet à + 6 mois	30 min

Deux heures sont réservées à la rédaction de la synthèse.

Tarif : 1750 EUR

Déroulé de votre bilan - 12H

Ikigaï

AU PROGRAMME

La phase préliminaire

Le RDV d'exploration : pour clarifier votre demande, votre besoin, vous présenter le bilan de compétences Alterinno et définir les modalités de déroulement.

La phase d'investigation

RDV 1 : RDV d'exploration	1H30
RDV 2 : Focus énergie et rapport au travail	1H30
RDV 3 : Analyse des motivations et intérêts professionnels	1H30
RDV 4 : Développer la confiance : forces, compétences et talents	1H30
RDV 5 : Intégrer les valeurs et comprendre sa contribution	1H30

La phase de conclusion

RDV 6 : Évaluer les possibilités d'évolution professionnelle	1H30
RDV 7 : Construire un plan d'action concret et échelonné	1H00
RDV 8 : Présentation et remise de la synthèse	30MIN
RDV de suivi : Suivi de votre projet à + 6 mois	30 min

Une heure et demi sont réservées à la rédaction de la synthèse.

Tarif : 1750 EUR

Déroulé de votre bilan - 18H

AU PROGRAMME

La phase préliminaire

Le RDV d'exploration : pour clarifier votre demande, votre besoin, vous présenter le bilan de compétences Alterinno et définir les modalités de déroulement.

La phase d'investigation

RDV 1 : Visualiser la situation idéale et SMARTER votre objectif	1H30
RDV 2 : Vous définir avec votre Blason	1H30
RDV 3 : Rétrospective de votre parcours personnel et professionnel	1H30
RDV 4 : Définir vos Valeurs	1H30
RDV 5 et 6 : Votre profil DISC & Forces motrices	1H30
RDV 7 : Déchiffrage de vos enquêtes métiers	1H30
RDV 8 : Inventaire de vos besoins, priorisation	1H30

La phase de conclusion

RDV 9 : Plan d'action, conduite du changement	1H30
RDV 10 : Conduite du changement, lever les freins	1H30
RDV 11 : Présentation de la synthèse	1H
RDV de suivi : Suivi de votre projet à + 6 mois	30 min

Deux heures sont réservées à la rédaction de la synthèse.

Tarif : 2250 EUR

Déroulé de votre bilan - 18H -

Neuroatypique

AU PROGRAMME

La phase préliminaire

Le RDV d'exploration : pour clarifier votre demande, votre besoin, vous présenter le bilan de compétences Alterinno et définir les modalités de déroulement.

La phase d'investigation

RDV 1 : Visualiser la situation idéale et SMARTER votre objectif	1H30
RDV 2 : Comprendre la singularité de la personne (test hypersensibilité) : forces et points de vigilance	2H00
RDV 3 : Focus énergie et rapport au travail	2H00
RDV 4 : Analyse des motivations et intérêts	2H00
RDV 5 : Développer la confiance : forces et talents	2H00
RDV 6 : Intégrer les valeurs et comprendre sa contribution	2H00

La phase de conclusion

RDV 7 : Évaluer les possibilités d'évolution	2H00
RDV 8 : Développer un plan d'action concret réalisable et échelonner	1H30
RDV 9 : Présentation de la synthèse	1H00
RDV de suivi : Suivi de votre projet à + 6 mois	30 min

Deux heures sont réservées à la rédaction de la synthèse.

Tarif : 2250 EUR

Déroulé de votre bilan - 22H

AU PROGRAMME

La phase préliminaire

Le RDV d'exploration : pour clarifier votre demande, votre besoin, vous présenter le bilan de compétences Alterinno et définir les modalités de déroulement.

La phase d'investigation

RDV 1 : RDV d'exploration	1H30
RDV 2 : Comprendre sa singularité de fonctionnement	2H00
RDV 3 : Focus énergie et rapport au travail	2H00
RDV 4 : Analyse des motivations et intérêts professionnels	2H00
RDV 5 : Développer la confiance : forces, compétences et talents	2H00
RDV 6 : Intégrer les valeurs et comprendre sa contribution	2H00
RDV 7 : Posture professionnelle et projection long terme	2H00

La phase de conclusion

RDV 8 : Évaluer les possibilités d'évolution professionnelle	2H00
RDV 9: Développer un plan d'action concret et échelonner	2H00
RDV 10: Construction et sécurisation d'un projet professionnel	1H30
RDV 11 : Présentation et remise de la synthèse	1H00
RDV de suivi : Suivi de votre projet à + 6 mois	30 min

Deux heures sont réservées à la rédaction de la synthèse.

Tarif : 2750 EUR

Modalités d'accès :

- La réalisation d'un bilan de compétences repose avant tout sur **l'engagement volontaire et autonome** de la personne qui souhaite le réaliser. Aucun examen de pré-sélection ne vous sera demandé pour accéder à cette prestation.

- Les conditions d'accès au Bilan de compétences dépendent plutôt de votre situation professionnelle. Comme l'indique le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, **toute personne active du secteur privé ou public peut bénéficier d'un bilan de compétences.**

- Le bilan de compétences **peut être financé par le biais du Plan Formation de votre entreprise, vos heures de CPF ou un congé bilan de compétences.**

- En cas d'annulation ou de **refus de prise en charge** via le CPF indépendant de la volonté de l'organisme ALTERINNO et lié à une **déclaration inexacte du bénéficiaire**, le coût de la prestation restera dû.

Rôles et engagements mutuels :

LE NÔTRE

- Vous fournir tous les moyens nécessaires à la bonne réalisation de votre bilan de compétences tel qu'il vous a été présenté,
- Vous faire bénéficier de méthodes et outils de qualité adaptés à votre cas personnel,
- Favoriser votre accès aux informations dont vous pourriez avoir besoin,
- Être à votre écoute et nous rendre disponible en cas de difficulté rencontrée,
- Guider vos démarches et votre réflexion pour en amplifier l'efficacité,
- Nous assurer de la viabilité de notre réflexion au-delà du temps du bilan.

LE VÔTRE

- Etre présent(e) aux dates et heures convenues pour la réalisation de votre bilan de compétences,
- Nous informer de vos empêchements dès que vous en avez connaissance. Toute séance annulée moins de 48H à l'avance ne pourra être reportée et reste due.
- Respecter le règlement intérieur du cabinet qui vous accueille,
- Effectuer ou faire de votre mieux pour effectuer les démarches qui vous sont demandées pour la bonne réalisation de votre bilan de compétences : travaux préparatoires, tests, recherches...
- Nous informer des difficultés ou écueils qui pourraient entraver la bonne réalisation de votre bilan de compétences.

Contrat moral

Le bénéficiaire confirme avoir pris connaissance de son rôle et des engagements nécessaires au bon déroulement de son bilan de compétences.

Nom Prénom du bénéficiaire :

Date :

Signature :

Nom Prénom du conseiller :

Date :

Signature :

L'intervenant est tenu au secret professionnel et au respect de la déontologie :
- Etablissement et respect du contrat écrit
- Respect de la confidentialité
- Respect du client, de sa personne et de ses choix
- Respect de la finalité de l'accompagnement : développer l'autonomie de la personne accompagnée afin qu'elle assume pleinement ses choix et les actions définies au cours du bilan.

Modalités pédagogiques :

En fonction de la formule choisie :

Durée totale	Temps d'entretiens face à face	Nombre de séances
9H	7H30	5
12H	10H	7
18H	16H	9
18H	16H	11
22H	20H	11

Durée des séances : 1H30, peut être ajustée en fonction de vos contraintes.
Travail personnel : environ 8H.

Rythme :
Les séances peuvent être **ponctuellement espacées de 15 jours** pour faciliter le recueil d'informations, notamment au moment de la mise en place de l'enquête auprès de professionnels.

Qualité des échanges :
L'ensemble de la démarche se déroule en **individuel, lors d'entretiens de face à face.** Les entretiens sont réalisés par une consultante expérimentée.

Outils, tests et supports :



Les tests d'aptitudes comportementales et motivations professionnelles constituent un **éclairage intéressant à nos échanges**. C'est une base de réflexion sur votre façon naturelle d'aborder des situations professionnelles. Les **résultats obtenus sont croisés avec les pistes envisagées** afin d'en analyser la pertinence sous l'angle de la cohérence avec votre façon d'être au travail.

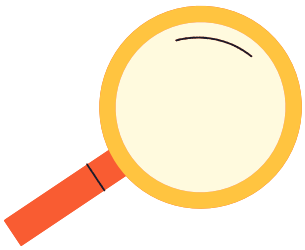
Exemple : Blason, Monts & Vallées, Valeurs, Méthode DISC et Forces Motrices, Ikigaï…

Les questionnaires et documents écrits qui vous sont remis avant chaque entretien abordent successivement les diverses thématiques du bilan de compétences (histoire professionnelle, aspirations…). Ils sont le **support de votre réflexion,** de vos démarches et de nos échanges au cours des différentes séances.



Exemple : Arbre de vie, PNL, analyse systémique pour lever les blocages, les croyances, pour favoriser la mise en mouvement et le passage à l'action, communication non-verbale, communication non-violente…

Le questionnaire d'enquête métiers et formation vise à optimiser vos rencontres avec des professionnels et le recueil d'informations sur le terrain.



Un recueil de coordonnées d'organismes et de sites internet vous permet de vous renseigner avec efficacité sur : la conjoncture économique, les métiers, formations, démarches de création d'entreprise…
Exemple : Liste de sites métiers.

D'autres supports ludiques vous seront proposés au cours de votre bilan de compétences afin de clarifier encore et toujours les différents aspects nécessaires à la construction de votre projet professionnel.
Exemple : Facilitation graphique, Pratiques narratives…





Un **super livret de progression** vous est fourni au démarrage de votre bilan pour rassembler tous vos exercices et y intégrer toutes vos prises de notes pour ne rien oublier en chemin !

Livrables :

Un document de synthèse du Bilan de compétences écrit vous sera remis à la fin de votre parcours. Ce dernier reprend :

- La demande
- Les attentes et les objectifs SMART
- Le parcours d'accompagnement
- Le projet
- Les compétences et aptitudes
- Le profil comportemental
- Les motivations et ressources : formation, expérience, compétences techniques, compétences transférables
- Axes de vigilance
- Compétences à acquérir
- Le plan d'action
- La conclusion.

Un **rapport de plus de 40 pages Méthode DISC® Assessments24x7** avec votre profil comportemental et vos motivations ainsi que le **support personnalisé utilisé pour la restitution du profil** vous sont également remis au cours de l'accompagnement.

Vos consultantes :



Ingénieure de formation, 20 ans d'expérience sur des fonctions opérationnelles en milieu industriel, dont 6 années à son propre compte, Lucie a évolué dans des environnements complexes, avec un **accès direct à des décideurs à haut niveau et à des instances de direction.**

Imprégnée de culture **Lean**, de rigueur, d'analyse et de structuration, elle a développé une compréhension fine des organisations, de leurs enjeux stratégiques et des **dynamiques humaines à l'œuvre dans les périodes de transformation**.

Animée par les **questions de sens**, d'**évolution professionnelle** et de **conduite du changement**, Lucie accompagne de nombreuses personnes dans des bilans de compétences, reconversions professionnelles, prises de poste ou étapes clés de transformation (évolution organisationnelle, fusion, rachat…), avec pour objectif de clarifier les situations et sécuriser les transitions.

Elle est **coach professionnelle certifiée et praticienne en Gestalt**, formée dans le cadre d'un parcours long et exigeant de quatre années, intégrant des apports théoriques solides, une pratique supervisée et un **travail approfondi sur soi**. Ce travail personnel, au cœur de sa formation, vise à identifier et éclairer ses propres fonctionnements, zones de sensibilité et angles morts, afin de **garantir une posture d'accompagnement juste et éthique**. Il permet d'**éviter toute projection ou interférence** avec les enjeux, questionnements ou fragilités des personnes accompagnées.

Convaincue que l'accompagnement ne s'improvise pas, Lucie s'appuie sur un cadre clair, des méthodes éprouvées et une pratique régulière, au service de l'**autonomie, de la responsabilité et de la capacité de choix** de chaque personne accompagnée.

Lucie intervient quotidiennement au sein **d'entreprises du territoire** et dans les **réseaux professionnels**, offrant ainsi aux bénéficiaires de bilan de compétences un regard concret, actuel et réaliste sur les métiers, les environnements de travail et les opportunités locales.



Coach et consultante passionnée,
Elodie Dervé met son expérience en communication, son parcours entrepreneurial et sa quête de sens au service des personnes et des organisations.

Convaincue que chaque singularité est une richesse, elle accompagne entrepreneurs, et personnes atypiques à transformer leurs peurs en leviers, leurs talents en forces, et leurs rêves en projets concrets.

À travers des outils tels que l'**Ikigai, la naturopathie, le bilan de compétences et la connaissance de soi**, elle crée des espaces bienveillants où chacun peut retrouver clarté, équilibre et élan pour s'épanouir pleinement.

En entreprise, elle conçoit et anime des accompagnements favorisant le **bien-être, la cohésion et l'épanouissement collectif**, pour allier performance et humanité.

Elodie vous reçoit au gite El Camino à l'Herbergement (85) pour les séances, ou encore en visio.

Compétences et qualités :



Enthousiasme



Sens de l'écoute et du service



Exigence



Esprit d'analyse et de synthèse



Intuition

Compétences certifiées :

• Coach Professionnel et Personnel (École Française de Coaching – Paris), RNCP Niveau 6 certifié par l'EMCC, individuel et équipe « manager coach ».

• Certifiée Méthode DISC – Assessments 24*7

• Certifiée en Lean management – Black belt : intelligence collective, résolution de problèmes

• Formation de Gestalt-praticienne – Cycle 2 (3ème année) : La Gestalt, puissant facteur de changement et de développement des relations avec un focus fort sur les interactions de la personne et de son environnement, ici et maintenant.

Un espace de travail pensé pour vous

🚉 **En train - depuis la Gare de LA ROCHE-SUR-YON** – 500m, 7 min à pied **:**
Prendre direction Bd Louis Blanc puis Rue Manuel.



🚌**En bus** – arrêts les plus proches :
- Ney : 260 m, 4 min à pied
- Angleterre : 350 m, 5 min à pied
- Foch : 500 m, 6 min à pied.

🚗**En voiture :** stationnement sur le boulevard d'Angleterre – disque obligatoire – et dans les rues adjacentes – certaines sont payantes.





Comme précisé dans le règlement ci-après,

Pour les personnes en situation de handicap, quand l'accès aux locaux n'est pas possible, une solution alternative est proposée. En dernier recours et avec l'acceptation du (de la) bénéficiaire, la formation pourra être réalisée entièrement à distance. Pour toutes demandes vous pouvez vous référez par écrit à notre référente Handicap Lucie JAULIN à l'adresse suivante : lucie@alterinno.fr

L’Histoire d’Alterinno

2024 : Locaux à LA ROCHE-SUR-YON

2023 : Certification Qualiopi

2022 : Nouvelle identité visuelle et site internet

2020 : Création d’Alterinno

Réglement intérieur et législation

Délai de rétractation :
L'article L221-18 du code de la Consommation dispose que le délai de 14 jours court à compter du jour de validation de votre dossier de formation.

Réclamation :
Toutes les réclamations, quelle qu'en soit la nature, doivent être formulées par écrit auprès d'AlterInno: lucie@alterinno.fr. Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité de cette réclamation et de permettre au consultant d'effectuer toutes les opérations de vérification nécessaires.

Handicap :
La prestation est ouverte à tout public. Pour les personnes en situation de handicap, quand l'accès aux locaux n'est pas possible, une solution alternative est proposée. En dernier recours et avec l'acceptation du (de la) bénéficiaire, la formation pourra être réalisée entièrement à distance. Pour toutes demandes vous pouvez vous référez par écrit à notre référente Handicap Lucie Jaulin à l'adresse suivante : lucie@alterinno.fr

Extrait du Code du travail :
Article L6313-10
Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.
Ce bilan ne peut être réalisé qu'avec le consentement du travailleur. Le refus d'un salarié d'y consentir ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement.
Les informations demandées au bénéficiaire du bilan doivent présenter un lien direct et nécessaire avec son objet. Le bénéficiaire est tenu d'y répondre de bonne foi. Il est seul destinataire des résultats détaillés et d'un document de synthèse qui ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.
Les personnes chargées de réaliser et de détenir les bilans sont soumises aux dispositions des articles 226-13 et 226-14 du code pénal en ce qui concerne les informations qu'elles détiennent à ce titre

Article R6321-2
Le bilan de compétences, lorsqu'il est réalisé au titre du plan de formation de l'entreprise, fait l'objet d'une convention tripartite conclue entre l'employeur, le salarié bénéficiaire et l'organisme prestataire de bilans de compétences dans les conditions prévues aux articles R. 6322-32 et suivants.

Article R6322-32
Un bilan de compétences, lorsqu'il est accompli dans le cadre d'un congé de bilan de compétences, ne peut être réalisé qu'après conclusion d'une convention tripartite entre :
1° Le salarié ;
2° L'organisme prestataire de bilans de compétences ;
3° L'organisme collecteur paritaire agréé au titre du congé individuel de formation mentionné à l'article L. 6331-10 lorsque le bilan de compétences est accompli dans le cadre du congé de bilan de compétences.

Article R6322-33
La convention tripartite est établie conformément à des conventions types définies par un arrêté du ministre chargé de la formation professionnelle. Cet arrêté rappelle aux signataires les principales obligations qui leur incombent.

Article R6322-35
Le bilan de compétences comprend, sous la conduite du prestataire, les trois phases suivantes : 1° Une phase préliminaire qui a pour objet :
a) De confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ;
b) De définir et d'analyser la nature de ses besoins ;
c) De l'informer des conditions de déroulement du bilan, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre ;
2° Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire :
D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ;
b) D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales ;
c) De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle ;
3° Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :
a) De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
b) De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;
c) De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

Article R6322-38
Le document de synthèse est élaboré pendant la phase de conclusions du bilan de compétences. Il comporte les indications suivantes :
1° Circonstances du bilan ;
2° Compétences et aptitudes du bénéficiaire au regard des perspectives d'évolution envisagées ;
3° Le cas échéant, éléments constitutifs du projet professionnel et éventuellement du projet de formation du bénéficiaire et principales étapes prévues pour la réalisation de ce projet.

Article R6322-39
Le document de synthèse est établi par l'organisme prestataire, sous sa seule responsabilité.
Il est soumis au bénéficiaire pour d'éventuelles observations.

Article R6322-55
Les dépenses engagées par l'employeur dans le cas prévu à l'article R. 6322-54 au titre de la réalisation du bilan de compétences couvrent les frais afférents à cette réalisation et à la rémunération des bénéficiaires.

Article L. 6322-50
L'organisme collecteur paritaire agréé assure la prise en charge de tout ou partie des dépenses afférentes au congé de bilan de compétences conformément aux règles qui régissent les conditions de son intervention.